



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Cabinet de l'IA-DASEN

Rouen, le 26/03/2024

Dominique FIS

Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale
de la Seine-Maritime

Affaire suivie par :

Carole FOURNIER

Cheffe de Cabinet

Tél. 0232089750

Mél. dsden76-cabinet@ac-normandie.fr

DSDEN 76

5, Place des Faïenciers

76037 ROUEN Cedex

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Monsieur le député,

Dans une lettre en date du 19 mars, vous avez souhaité m'interpeller sur le refus d'un dossier de participation au dispositif « école ouverte » déposé par les écoles élémentaires Massillon et Raspail du Havre.

J'ai bien pris note des éléments que vous avez souhaité porter à ma connaissance.

En effet, je vous confirme que le dossier est parvenu à la commission académique compétente sans avoir été signé.

Toutefois, le référent départemental éducation prioritaire membre de la commission a demandé s'il pouvait tout de même être étudié lors d'une réunion qui s'est tenue le lundi 25 mars.

Cette demande est maintenant soumise à l'arbitrage des référents académiques du dispositif « école ouverte ».

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le député, en l'expression de ma considération distinguée.

Dominique FIS